

### TomaGold découvre des structures aurifères à Obalski et recoupe 1,41 g/t Au sur 28,50 m

- Les points saillants du programme de forages comprennent plusieurs larges intersections, notamment :
  - Sondage OBS-21-009 : 1,41 g/t Au sur 28,50 m, incluant 6,84 g/t Au sur 1,50 m et 4,03 g/t Au sur 4,50 m
  - Sondage OBS-21-010A : 0,33 g/t Au sur 54,80 m, incluant 1,44 g/t Au sur 3,50 m
  - Sondage OBS-21-010 : 0,32 g/t Au sur 45,95 m
  - Sondage OBS-21-012 : 0,39 g/t Au sur 27,50 m
  - Sondage OBS-21-007 : 0,43 g/t Au sur 20,75 m
- La Société est en attente des résultats des sondages OBS-21-013 à OBS-21-015, qui font l'objet de réanalyses et qui compléteront cette première phase de forages.
- TomaGold a entrepris un vaste programme de levés gyroscopiques dans les sondages historiques afin de confirmer la localisation des structures aurifères en profondeur.
- La phase 2 du programme de forages débutera vers la mi-novembre.

**Montréal (Québec), le 10 novembre 2021 - CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT) (OTCQB: TOGOF)** (« TomaGold » ou la « Société ») est heureuse de présenter les premiers résultats de sa première phase de son programme de forage de 11 500 mètres qui a débuté le 10 juillet 2021 sur sa propriété Obalski, détenue en propriété exclusive et située à Chibougamau, au Québec. La première phase comporte 14 sondages pour 4 751 m et un sondage de coin de 263 m. La Société est en attente des résultats pour les trois derniers sondages.

« Cette première série de forages nous a permis de découvrir des structures aurifères beaucoup plus larges que celles qui étaient connues antérieurement. De plus, ces structures semblent s'élargir en profondeur. Comme c'est le cas pour plusieurs gisements dans le camp minier de Chibougamau, Obalski semble avoir un excellent potentiel en profondeur, puisque très peu de forages de plus de 300 mètres de longueur ont été effectués sur cette propriété. Notre prochaine série de forages, combinée aux résultats des levés gyroscopiques, nous permettra de mieux comprendre le potentiel minéral d'Obalski en profondeur, » a déclaré David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold.

Cette phase de travaux s'est déroulée sur les sections 120+00 E, 150+00 E, 200+00 E et 250+00 E et font suite à la campagne d'hiver 2020-21 de 2 502 mètres, qui avait recoupé plusieurs valeurs à haute teneur aurifère et cuprifère, dont 47,4 g/t Au, 87,6 g/t Ag et 7,06 % Cu sur 1,1 mètre, et 67,1 g/t Au, 40,1 g/t Ag et 2,32 % Cu sur 0,5 mètre dans le sondage OBS-20-002; 12,45 g/t Au, 17,7 g/t Ag et 0,53 % Cu sur 0,65 mètre dans le sondage OBS-20-001; et 23,7 g/t Au et 24,5 g/t Ag sur 0,5 mètre dans le sondage OBS-21-005 (voir les communiqués du [10 mars 2021](#) et du [25 mars 2021](#)).

Les sondages OBS-21-006 et OBS-21-007 sur la section 120+00 E ont été approfondis afin de vérifier la présence de zones minéralisées. Aucune zone minéralisée n'a été rencontrée dans le sondage OBS-21-

006A alors que le sondage OBS-21-007 a traversé une zone minéralisée qui a titré 0,43 g/t Au sur 20,75 m, incluant 4,80 g/t Au sur 2,50 m.

Les sondages OBS-21-008, OBS-21-009 et OBS-21-010 ont été réalisés sur la section 150+00 E et ont tous intercepté la zone A-Po. Le sondage OBS-21-008 a titré 0,85 g/t Au sur 12,55 m, le sondage OBS-21-009 a titré 1,41 g/t Au sur 28,50 m et le sondage OBS-21-010A a titré 0,33 g/t Au sur 54,80 m. Des problèmes techniques majeurs ont été rencontrés dans le sondage OBS-21-010 qui ont forcé l'arrêt du forage à 490 m. Un coin a été inséré à 387 m afin de poursuivre le forage jusqu'à une profondeur finale de 650 m.

Les sondages OBS-21-011, OBS-21-012 et OBS-21-013 ont été réalisés sur la section 200+00 E. Le sondage OBS-21-011 a intercepté la zone A-Po sur plus de 20 m mais les analyses ont retourné de faibles valeurs en or, alors que la meilleure valeur a titré 1,6 g/t Au sur 0,50 m. Le sondage OBS-21-012 a recoupé la zone A-Po avec 0,39 g/t Au sur 27,50 m. Le sondage OBS-21-013 a également recoupé la zone A-Po sur 11,10 m et les analyses sont en cours de traitement au laboratoire.

Les sondages OBS-21-014 et OBS-21-015 ont été forés sur la section 250+00 E. Le sondage OBS-21-014 a recoupé la zone A-Po sur 9,60 m et le sondage OBS-21-015 a recoupé la même zone sur une longueur d'un peu moins de 5 m. Les analyses sont en cours de traitement au laboratoire.

Le tableau suivant présente les meilleurs résultats obtenus pour l'or, l'argent et le cuivre pour cette première phase de forages :

Sondage	Section	Longueur (m)*	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Profondeur (m)
OBS-21-005	120+00 E	4,05	3,01	3,35	-	200
OBS-21-006	120+00 E	1,90	0,24	0,68	-	250
OBS-21-007	120+00 E	20,75	0,43	0,29	-	385
OBS-21-008 <i>Incluant</i>	150+00 E	12,55	0,85	1,40	0,11	185
		2,10	3,40	4,73	0,65	
OBS-21-009 <i>Incluant</i> <i>Incluant</i>	150+00 E	28,50	1,41	0,81	-	200
		1,50	6,84	1,50	-	
		4,50	4,03	2,87	-	
OBS-21-010	150+00 E	45,95	0,32	0,35	-	425
OBS-21-010A <i>Incluant</i>	150+00 E	54,80	0,33	0,20	-	425
		3,50	1,44	0,80	-	
OBS-21-011	200+00 E	0,50	1,60	2,60	-	210
OBS-21-012	200+00 E	27,50	0,39	0,83	-	300
OBS-21-013	200+00 E	<i>En attente des résultats d'analyse</i>				
OBS-21-014	250+00 E	<i>En attente des résultats d'analyse</i>				
OBS-21-015	250+00 E	<i>En attente des résultats d'analyse</i>				

\*La largeur indiquée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est estimée à 65-70 % de la longueur de la carotte.

[Figure 1 : plan de surface du programme de forage sur Obalski](#)

[Figure 2 : section 120+00 E de la propriété Obalski](#)

[Figure 3 : section 150+00 E de la propriété Obalski](#)

[Figure 4 : section 200+00 E de la propriété Obalski](#)

[Figure 5 : section 250+00 E de la propriété Obalski](#)

### **Préparation et analyse des échantillons**

TomaGold a mis en place et adhère à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (QA/QC) rigoureux pour le programme de forage actuel. On scie la carotte en deux. Une moitié est conservée comme témoin à Chibougamau alors que l'autre moitié est expédiée directement par autobus chez ALS Chemex à Val-d'Or. À partir de cette demi-carotte, ALS la concasse à 1/8" et la divise en deux parties. Une demie est conservée et identifiée comme « rejet ». Elle est conservée chez ALS à Val-d'Or. L'autre moitié est pulvérisée à 150 mailles. De celle-ci, une coupe de 50 g est prélevée aux fins d'analyses. Le reste est conservé chez ALS et identifié comme « pulpe ».

Le contenu technique de ce communiqué de presse a été revu et approuvé par André Jean, ing., directeur de l'exploration de la Société et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

### **À propos de la propriété Obalski**

La propriété Obalski, qui couvre 345 hectares, est située à environ 2 km au sud de Chibougamau, au Québec. Découvert en 1928, le gisement Obalski a produit 100 273 tonnes à des teneurs de 1,14% Cu, 2,08 g/t Au et 6,04 g/t Ag à partir de la zone A entre 1964 et 1972, et environ 9 000 tonnes à une teneur rapportée de 8,5 g/t Au à partir de la zone D en 1984 (Source : SIGEOM et rapports internes de Camchib Exploration).

### **À propos de TomaGold**

Corporation TomaGold (TSXV: LOT) est une société d'exploration minière canadienne spécialisée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et le développement de propriétés minières aurifères. TomaGold possède des participations dans cinq propriétés aurifères près du camp minier de Chibougamau dans le nord du Québec : Obalski, Monster Lake Est, Monster Lake Ouest, Hazeur et Lac Doda. Elle possède également une participation de 24,5 % par l'entremise d'une coentreprise avec Evolution Mining Ltd et New Gold Inc. dans la propriété Baird, située à proximité du camp minier de Red Lake en Ontario.

### **Contact:**

David Grondin  
Président et chef de la direction  
(514) 583-3490  
[www.tomagoldcorp.com](http://www.tomagoldcorp.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « s'attend », « a l'intention », « est attendu », « potentiel », « suggère » ou des variantes de ces mots ou expressions, ou des énoncés selon lesquels certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « seront » pris, se produisent ou seront atteints. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui échappent au contrôle de la Société. Les lecteurs sont avertis que ces énoncés ne garantissent pas les rendements futurs, et que les résultats et développements réels sont susceptibles de différer, et peuvent différer matériellement, de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ou à réviser de quelque manière que ce soit les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.*